

Communiqué de presse
2 février 2018

Arpajon aux confins de plusieurs territoires de cités durant l'Antiquité



 LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS

Préalablement à la réalisation d'un projet immobilier initié par Les Nouveaux constructeurs à Arpajon, l'État (Drac Île-de-France) a prescrit une fouille logements et d'un parking destiné à remplacer celui de la place du Marché. Il s'agit de la première fouille d'ampleur dans la ville d'Arpajon. Les recherches, commencées en novembre 2017, vont se poursuivre jusqu'au mois de mars 2018, avec une équipe d'une dizaine d'archéologues, sur une surface de 1 100 m².

Visite du chantier de fouilles archéologiques

Cœur de ville

Avec les archéologues de l'Inrap

Samedi 10 février 2018

10h-12h et 14h-17h (dernière visite à 16h30)

Tout public - entrée libre

NB. : Il est conseillé de se chauffer de bottes.

Annulation possible en cas de mauvaises conditions météorologiques

Le vicus d'Arpajon

En -52, César conquiert la Gaule, territoire qui, en dépit d'une réelle structure politico-administrative, n'est pas unifiée. Il est composé d'une soixantaine de cités organisées autour d'un réseau de villes (les *oppida*) et de voies de communication. Dans les campagnes, un réseau secondaire de petites agglomérations se développe, le plus souvent sur les grands axes de communication. Ces bourgades, relais, centres civiques, religieux et économiques, sont occupées par des communautés d'artisans et de commerçants. Placées sous l'autorité du chef-lieu de la cité, elles jouent un rôle administratif.

Arpajon se développe à partir des années 30 ou 50 de notre ère et prospère jusqu'au III^e siècle voire jusqu'à la fin de l'Antiquité. Rattachée au territoire des *Parisii*, Arpajon est une ville frontière aux confins de plusieurs territoires de cités. Elle marquait l'entrée dans les territoires des cités Carnute au sud-ouest et Sénone au sud.

La ville est typique de certains *vicus*, relais routiers où se regroupent de part et d'autre d'une voie, quelques maisons, granges et auberges, au service des voyageurs. Point de passage voire de redistribution des marchandises dans les flux commerciaux, la situation topographique de la ville est stratégique car elle est

située à la rencontre de plusieurs voies provinciales qui convergent vers l'un des rares ponts sur l'Orge. Sa position centrale joue un rôle non négligeable dans son essor à la période gallo-romaine.

Une rue antique

Les premiers vestiges mis au jour concernent une rue et un îlot urbain, en cours d'exploration sur une vingtaine de mètres de profondeur.

En Gaule romaine, la plupart des rues sont faites de terre battue et de gravier. Leur largeur varie suivant leur importance dans le réseau viaire. Elles sont dallées ou empierrées, leur profil légèrement bombé permet l'évacuation des eaux de ruissellement dans des caniveaux à ciel ouvert, en pierre ou en bois, parfois dans de véritables égouts. Des trottoirs ou des portiques protégeant les boutiques peuvent les border. À Arpajon, une rue de 6 mètres de large, empierrée, a été mise au jour. Elle a connu quatre réfections principales depuis sa création au I^{er} siècle de notre ère jusqu'à son abandon dans le courant du IV^e siècle. Son niveau s'est ainsi élevé de près d'un mètre durant sa période d'utilisation. Il se pourrait qu'il s'agisse de la voie qui se dirigeait vers Chartre (*Autricum*) par la vallée de l'Orge.

Un bâtiment énigmatique

La rue longe un grand bâtiment de 8,50 m de large sur plus de 17 m de longueur ainsi que la grande cour desservant cette construction. La fonction de ce bâtiment n'est pas encore déterminée. Une seule chose est sûre pour l'instant, il ne s'agit pas d'un habitat urbain. Son plan ne correspond en rien à celui d'une maison, tel qu'on le connaît par les fouilles sur les villes et agglomérations secondaires de la région. On peut évoquer plusieurs hypothèses : un bâtiment public, culturel, voué à l'artisanat, ou un entrepôt en lien avec le transport routier de marchandises.

Vers le milieu du IV^e siècle, l'ensemble est abandonné et recouvert par un niveau de terre végétale. Ce n'est que vers les XIII^e-XIV^e siècles que réapparaissent des indices d'occupation du terrain. Il s'agit de fosses – ou de fossés – caractéristiques de structures de fond de parcelles, liées au développement des maisons ouvrant sur la Grande Rue.

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap, établissement public de l'État, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et une part essentielle des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en métropole et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

La Drac Idf

Dans le domaine de l'archéologie préventive, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, étudie, protège, conserve et assure la promotion du patrimoine archéologique dans la région. Elle prescrit les diagnostics et les fouilles préventives, instruit les demandes d'autorisation de fouilles, surveille et contrôle leur exécution.

Aménagement **Les Nouveaux constructeurs**

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Île-de-France)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Xavier Peixoto, Inrap**

Contacts

Solène Bonleu

Chargée du développement culturel et de la communication

Inrap, direction interrégionale Centre-Île-de-France

01 41 83 75 51 – solene.bonleu@inrap.fr

Olivier Bouton

Directeur de la communication et de la culture d'Arpajon

01 64 90 46 46 - dircom.culture@arpajon91.fr

Sophie Delvainquière

Cheffe du service de la communication

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France

06 40 33 11 87 - sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr